

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport de la Commission de Gestion et des Finances concernant le préavis municipal N°006/2021 relatif au renouvellement du droit distinct et permanent (DDP N°233) en faveur de Messieurs Alain et Pietro Valentino

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après avoir reçu, le 27 septembre 2021, des explications de Monsieur Laurent Bardet, Syndic, et de Madame Anick Delay boursière communale, la Commission de Gestion et des Finances s'est réunie afin de vous proposer son rapport.

La Municipalité nous rappelle que le DDP (Droit Distinct et Permanent) concerné par ce préavis a été signé en 1973 entre la Commune de Coinsins et Monsieur Gérard Motto. A l'époque, le prix fut fixé à CHF 2'250.00 pour une surface 2'250m² soit une rente foncière de CHF 1.00 par m² indexée. Cette rente s'élevait au 31 décembre 2020 à CHF 4'802.75 soit CHF 2.13 le m².

Ce DDP est actuellement au bénéfice de Messieurs Alain et Pietro Valentino et arrive à échéance le 31 décembre 2023.

La commission de gestion et des finances a été informée de la décision prise par la Municipalité d'augmenter la redevance annuelle à CHF 10.00 par m² avec une durée initiale de 50 ans.

Selon les informations obtenues par la Municipalité notre commission prend note que ce montant est comparable aux tarifs pratiqués dans la région par les autres Municipalités et que reste ce tarif ne préteindra pas les affaires de l'entreprise concernée par ce renouvellement.

La commission a été informée que les futurs DDP seront aussi renouvelées au même tarif. Il convient toutefois d'apprécier le prix appliqué au cas par cas et tenant compte de divers facteurs comme la zone d'aménagement où est située la parcelle concernée.

Au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité que notre commission propose de soutenir la proposition de la Municipalité pour le renouvellement du DDP, en zone artisanale, pour une durée de 50 ans au bénéfice de Messieurs Alain et Pietro Valentino et ce, dès le 1^{er} janvier 2024.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion et des Finances au complet vous propose de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Général

- Vu :** le préavis Municipal N° 006/2021.
- Oui :** le rapport de la Commission de Gestion et des Finances.
- Considérant :** que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide

1. D'autoriser la Municipalité de Coinsins à renouveler le DDP N°233 (Droit Distinct et Permanent) en faveur de Messieurs Alain et Pietro Valentino pour une durée de 50 ans, pour une redevance annuelle de CHF 10.00/m², indexée à l'indice suisse des prix à la consommation, et à signer tout acte y relatif.

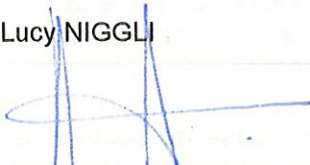
Coinsins, le 16 octobre 2021

La Commission de Gestion et des Finances

Nicolas CHABAL



Lucy NIGGLI



Vanessa WICHT



Serge DURST



Yannick SUBLET (Président)

